



Demande concernant un préjudice moral

Par **Lolo57930**, le **30/09/2017 à 14:15**

Bonjour,rnrnJe suis locataire d'un appartement depuis 2 ans. En 2 ans nous avons été victimes de 4 incendies criminels. Cela va passer au tribunal en novembre. Le tribunal demande ce que je souhaite comme somme pour ce préjudice moral. Je ne sais pas quoi remplir, pouvez vous m'aider ? Je suis maman d'une fille de 4 ans maintenant, nous sommes sortis 4 fois par la fenêtre, elle a enchaîné les troubles respiratoires et les cauchemars.rnrnMerci de votre aide.

Par **morobar**, le **30/09/2017 à 16:01**

Bonjour,rnrnIl faut soit consulter un avocat spécialiste du droit des victimes, ou une association comme celle-ci, qui dispose du numéro de téléphone 08victimes ou 08 84 28 46 37rn<http://www.france-victimes.fr/>